MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

SECRETARIAT GENERAL

AFRICA MINIGRIDS PROGRAM DU MALI (AMP-MALI)

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

PROJET NATIONAL DU PROGRAMME AFRICAIN DE MINI-RESEAUX (AMP)

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

AVIS PUBLIC A MANIFESTATIONS D'INTERET NATIONAL

AMI_ N°002/MEE/ AMP-MALI/UGP

PRÉSÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS NATIONAL POUR L'ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN D'ACTION DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (GMV), L'INTÉGRATION DES MINI-RÉSEAUX VERTS ET L'ANALYSE DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DANS LES ZONES D'INTERVENTION DE LA GMV

Nom du projet : Projet National du Programme Africain de Mini réseaux (AMP-MALI)

Référence Projet : 01001459AFRICA MINIGRID PROGRAM

Financement : Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Type de la consultation : Appel d'Offres National

Le Gouvernement du Mali, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), met en œuvre le **Programme Africain de Mini-réseaux (Africa Minigrids Program – AMP Mali)**.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante 1 « Politique et réglementation » et de la Composante 2 « Développement des projets pilotes et usages productifs », le projet prévoit :

- l'actualisation de la stratégie et du plan d'action de la Grande Muraille Verte (GMV) afin d'intégrer les infrastructures énergétiques durables et les mini-réseaux verts ;

- l'identification des opportunités de développement économique local liées à l'accès à l'électricité ;
- l'analyse des chaînes de valeur rurales susceptibles de bénéficier des mini-réseaux ;
- la promotion des usages productifs de l'énergie dans les zones d'intervention de la GMV.

La mission sera réalisée en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV).

1. Objet de la mission

L'objectif général de la mission est d'appuyer l'ANGMV dans l'actualisation de sa stratégie et de son plan d'action tout en développant une vision intégrée reliant énergie durable, économie verte, développement local et résilience climatique.
De manière spécifique, il s'agira de :

A. Actualisation de la stratégie et du plan d'action de la GMV

- réaliser une revue critique des documents stratégiques existants ;
- analyser les acquis, contraintes et enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'action ;
- actualiser la stratégie nationale de la GMV conformément aux orientations nationales et internationales ;
- intégrer les infrastructures énergétiques durables comme leviers de développement territorial ;
- intégrer les mini-réseaux verts dans les axes stratégiques et programmes prioritaires ;
- actualiser le plan d'action opérationnel ;
- définir des indicateurs de suivi-évaluation intégrant les dimensions énergétiques ;
- accompagner le processus national de validation.

B. Développement économique local et économie verte

- analyser les effets potentiels de l'accès à l'électricité sur les économies rurales ;
- réaliser une cartographie des chaînes de valeur prioritaires dans les zones GMV ;
- identifier les besoins énergétiques des activités productives ;
- évaluer les opportunités d'utilisation productive de l'électricité ;
- identifier les opportunités d'investissement dans l'économie verte ;
- élaborer un plan d'intégration énergie-développement local ;
- proposer une feuille de route pour le déploiement des mini-réseaux verts dans les zones de la GMV.

3. Livrables attendus

Le cabinet devra produire au minimum :

- ✓ Rapport de diagnostic stratégique de la GMV ;
- ✓ Stratégie GMV révisée ;
- ✓ Plan d'action GMV actualisé ;
- ✓ Rapport d'atelier de validation de la strategie et du plan d'action
- ✓ Rapport sur les chaînes de valeur rurales prioritaires ;
- ✓ Rapport sur les usages productifs de l'électricité ;
- ✓ Plan d'intégration énergie-développement local ;
- ✓ Feuille de route des mini-réseaux verts dans les zones GMV ;
- ✓ Rapport de validation nationale.

2. Durée de la mission

La durée de la prestation est repartie sur une période maximale de **deux (02) mois**. Le Consultant fournira un calendrier adapté.

3. Profil du cabinet recherché

Le cabinet devra :

- ✓ être légalement constitué et régulièrement enregistré au Mali ;
- ✓ justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les domaines du développement rural, de l'environnement, de l'énergie ou de la planification stratégique ;
- ✓ disposer d'une expérience avérée dans l'élaboration ou la révision de stratégies, politiques ou plans d'action nationaux ;
- ✓ avoir réalisé des missions similaires financées par des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ disposer d'une équipe multidisciplinaire comprenant au minimum :

Expert principal / Chef de mission

- ✓ Bac+5 minimum en développement durable, environnement, énergie, économie ou discipline connexe ;
- ✓ au moins 7 ans d'expérience professionnelle ;
- ✓ expérience dans l'élaboration de stratégies nationales.

Expert en énergie et mini-réseaux

- ✓ expérience en électrification rurale et énergies renouvelables ;
- ✓ connaissance des mini-réseaux et des usages productifs.

Expert en développement économique local

- ✓ expérience dans l'analyse des chaînes de valeur et du développement territorial.

Expert environnement et changement climatique

- ✓ expérience dans les programmes de restauration des terres, adaptation climatique et gestion durable des ressources naturelles.

4. Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt

Critères	**Note maximale**
I. Expérience générale du cabinet	20 points
I.1. Expérience générale du cabinet dans les domaines de la planification stratégique, du développement durable, de l'environnement et du développement rural	20 points
• Plus de 10 ans d'expérience : 20 points	
• Entre 7 et 10 ans d'expérience : 15 points	

• Entre 5 et 7 ans d'expérience : 10 points	
• Moins de 5 ans d'expérience : 0 point	
II. Expérience spécifique du cabinet	80 points
II.1. Élaboration ou révision de stratégies nationales, sectorielles ou plans d'actions institutionnels (10 points par mission pertinente justifiée)	30 points
II.2. Réalisation d'études ou missions relatives à la gestion durable des ressources naturelles, à l'environnement, à la restauration des terres ou au changement climatique (10 points par mission pertinente justifiée)	20 points
II.3. Réalisation de missions en lien avec la Grande Muraille Verte (GMV), la lutte contre la désertification, la résilience climatique ou des programmes similaires (10 points par mission pertinente justifiée)	20 points
II.4. Réalisation de missions intégrant les énergies renouvelables, les mini-réseaux, l'économie verte, l'électrification rurale ou les infrastructures énergétiques durables (5 points par mission pertinente justifiée)	10 points
TOTAL	100 points

Seuil de qualification

Seuls les cabinets ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront retenus sur la liste restreinte et invités à soumettre une proposition technique et financière conformément aux procédures applicables.

5. **Composition du dossier de manifestation d'intérêt**

Les cabinets intéressés devront fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation du cabinet ;
- les références de missions similaires réalisées ;
- les CV des principaux experts disponibles ;
- toute documentation pertinente permettant d'apprécier les capacités techniques du cabinet.

6. Dépôt des candidatures

Les manifestations d'intérêt devront être déposées au plus tard le **21/07/2026] à [10h00] GMT** à l'adresse suivante :

Unité de Gestion du Projet AMP-Mali (UGP)
Ex-CRES, Colline de Badalabougou
Bamako – Mali

Avec la mention : **« AMI N°002/MEE/AMP-MALI/UGP – Sélection d'un cabinet national pour l'actualisation de la stratégie et du plan d'action de la GMV, l'intégration des mini-réseaux verts et l'analyse des opportunités de développement économique local »**

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) AMP-MaliUGP : Sise Ex-CRES sur la Coline de Badalabougou ; Tel : 77 17 85 33

L’ouverture des plis aura **lieu 06/07/2026. à 11 heures 30 minutes GMT** dans la salle de réunions de l’ANERB-Mali sis à l’adresse susvisée, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Informations complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 08h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 08h 30mn à 12h 30mn.
Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent envoyer des courriels pour obtenir les informations supplémentaires aux adresses suivantes :
coulibalyadama69@yahoo.fr ou goita79@gmail.com ou damaravy3@yahoo.fr
Ville: Bamako
Pays : Mali

Le Chef de Projet

Adama COULIBALY